



ULTRALU



BANCHALU

NORME NF EN 2004 - 924



A lire attentivement avant toute utilisation et à conserver

Longueur plateaux	2 m
Largeur échelle	0,71 m
Hauteur plateau max	8,30 m
Hauteur travail max	10,30 m

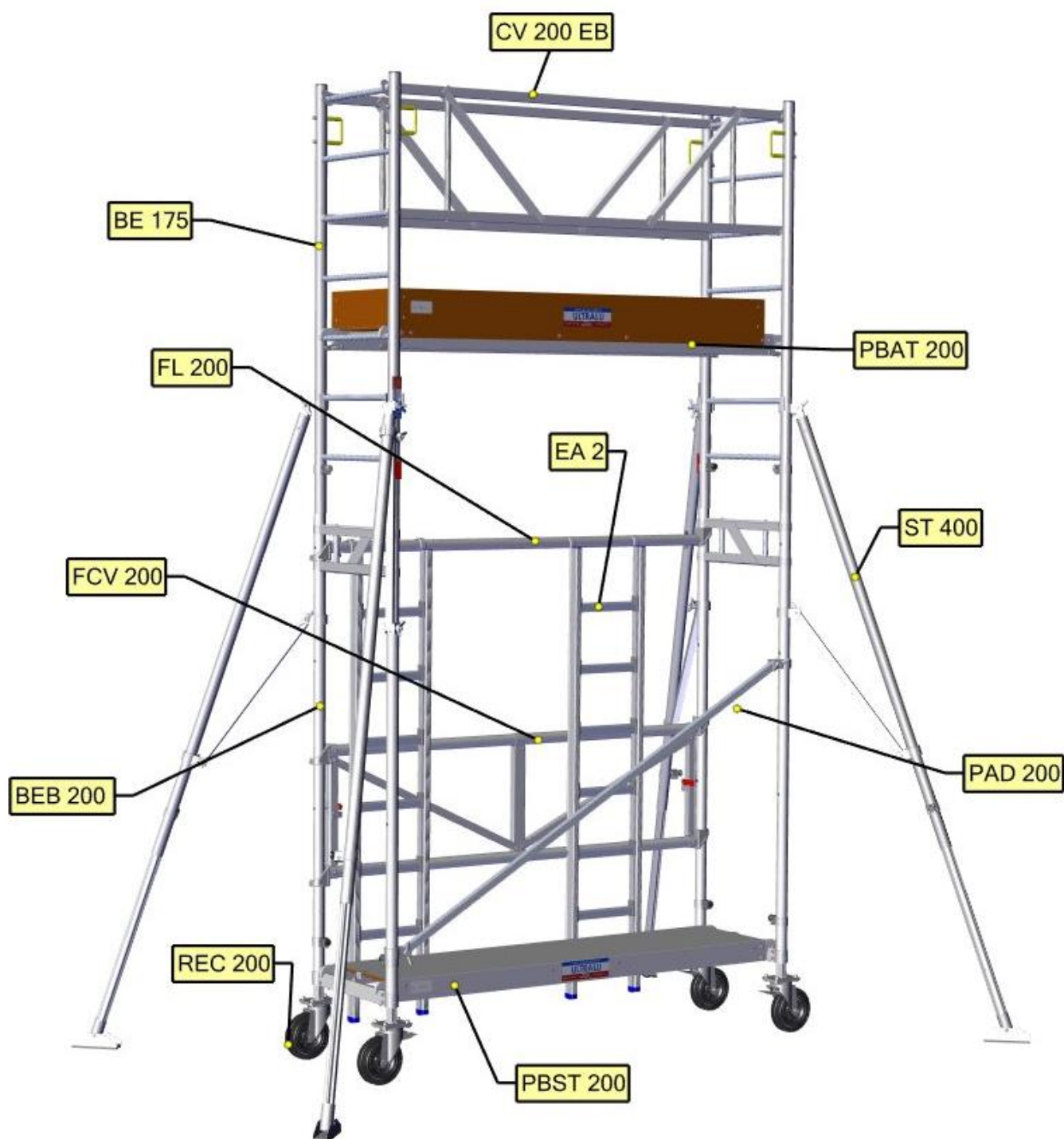
Illustration à partir de l'ESB 320

SOMMAIRE

• Caractéristiques	1
• Vue ensemble ESB	3
• Instructions de montage	4-8
• Instructions de montage à la grue	4
• Composition IPP	4
• Instructions de montage	5 - 9
• Consignes d'utilisation	10 - 12
• Consignes de déplacement	13
• Vérification et stockage	13
• Instruction montage et d'utilisation	13
• Mise à niveau	13
• Garantie	14
• Vérification	15-16

VUE D'ENSEMBLE

Modèle ESB BANCHALU



1. Montage des roues



1-1 Tirer sur le pommeau noir présent à l'intérieur de l'échelle de base et le positionner en biais pour bloquer la position déverrouiller

1-2 Insérer la roue montée sur un centreur.

1-3 Relâcher le pommeau noir et vérifier le bon verrouillage de celui-ci.

Répétez cette étape pour les 3 autres roues.

3. Redresser les échelles

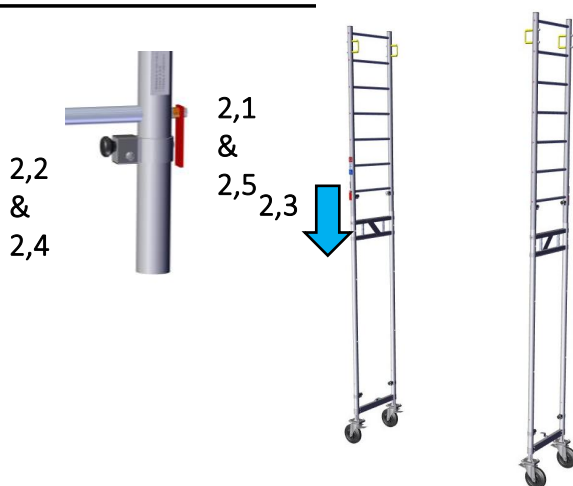


3-1 Engager le système de freins sur les 4 roues

3-2 Redresser une échelle

Nota : Les crochets de levage doivent se trouver à l'intérieur

2. Montage des échelles de base avec les échelles BE 175



2-1 Desserrer la clé rouge présente sur l'échelle BE 175.

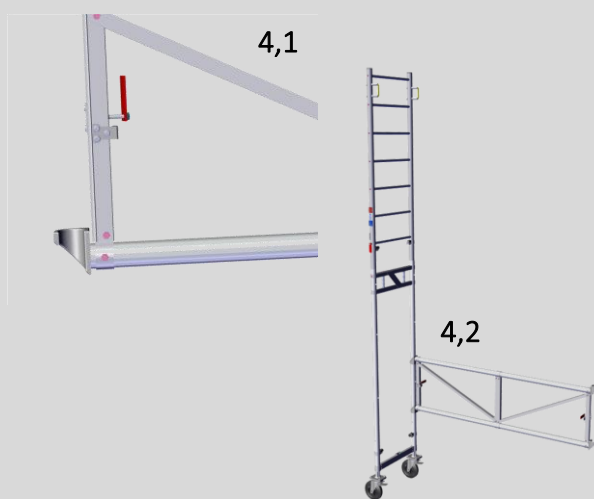
2-2 Tirer sur les pommeaux noirs présents à l'intérieur de l'échelle BE 175 et le positionner en biais pour bloquer la position déverrouiller

2-3 Insérer complètement l'échelle de base

2-4 Relâcher les pommeaux noirs et vérifier le bon verrouillage de ceux-ci. Il doit être parfaitement plaqué à son support.

2-5 Serrer la clé rouge.

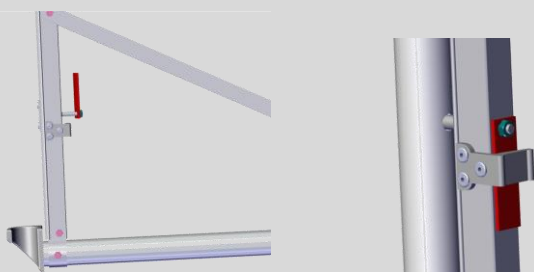
4.1. Mise en place du contreventement FCV 200



4-1 Tirer sur la clé rouge présente à l'intérieur du CV pour mettre les 2 verrous en position de retrait.

4-2 Positionner le FCV 200 au niveau de l'échelle de base. Les crochets doivent se trouver à l'intérieur des échelles.

4.2. Mise en place du contreventement FCV 200



4-3 Verrouiller le FCV 200 : tirer sur la clé rouge, tourner et verrouiller le FCV au niveau du perçage prévu à cet effet

4-4 Vérifier le bon verrouillage du FCV : la clé rouge doit être plaquée comme ci-dessous, sous l'équerre

Relevez la 2^{ème} échelle et répéter cette étape 4 pour le verrouillage sur du FCV sur les 2 échelles.

5. Mise en place du plateau PBST 200 (plateau sans trappe)



5,1

5,2



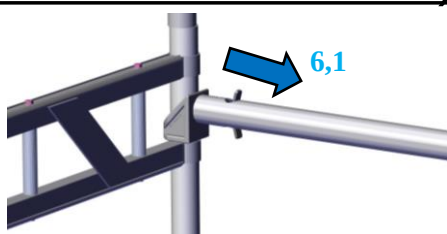
5,3

5-1 Pivoter les 2 verrous présents sur le 1^{er} barreau de l'échelle de base afin que ceux-ci ne gênent pas la mise en place du plateau.

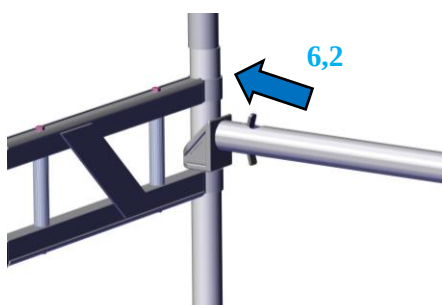
5-2 Positionner le plateau sur le 1^{er} barreau.

5-3 Pivoter à nouveau les 2 verrous afin de verrouiller la position du plateau

6. Mise en place de la lisse FL 200 du côté du FCV (Monter à 2 sur le PBAT)



6,1



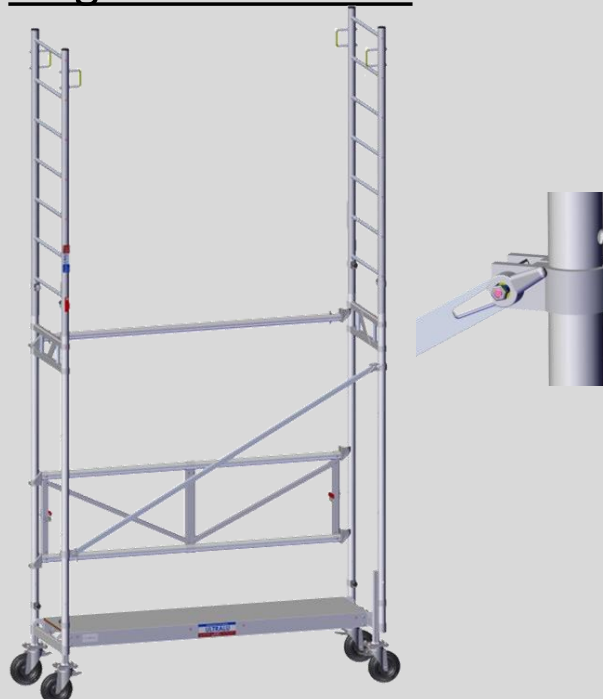
6,2

6-1 Tirer sur la languette présente sur la lisse et la positionner comme ci-dessous.

6-2 Relâcher la languette dans le perçage prévu pour son verrouillage.

Vérifier le bon verrouillage : la languette doit être insérée dans le tube de l'échelle de base.

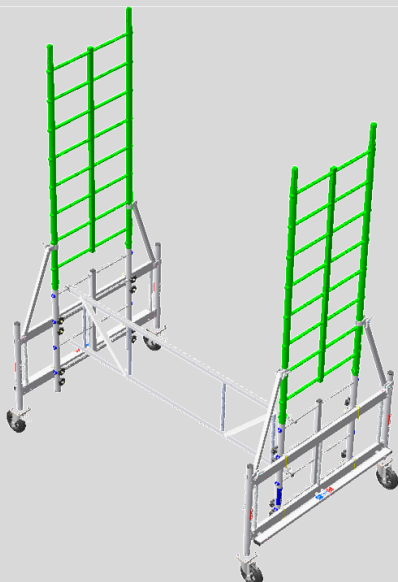
7. Mise en place de la diagonale PAD 200



7-1 Positionner la diagonale PAD 200 côté opposé au contreventement comme ci-dessous

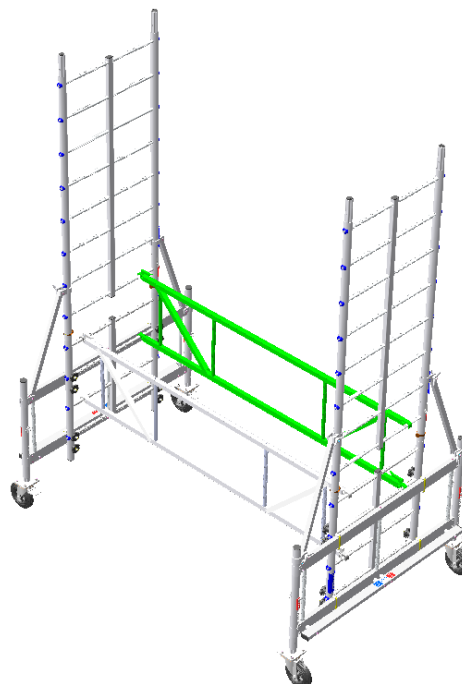
7-2 Utiliser les manettes de serrage présentes à chaque extrémités pour placer verrouiller la position de la diagonale.

6. Montage du premier niveau



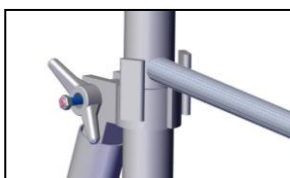
- Desserrer la clé rouge sur l'échelle EI 200.
- Emboîter l'échelle sur les embases.
- Resserrer la clé rouge et remettre les clips.

7. Emboîter l'échelle sur les embases



Emboîter l'échelle sur l'embase gauche et droite.

8. Mise en place des stabilisateurs



8-1 Positionner le 1^{er} stabilisateur en dévissant les ½ coquilles à leur maximum et positionner la ½ coquille supérieure de façon à ce que les 2 pattes de sécurité se retrouve de chaque côté du barreau comme ci-dessous.

8-2 Régler la position du stabilisateur.

8-3 Serrer jusqu'au blocage complet du stabilisateur.

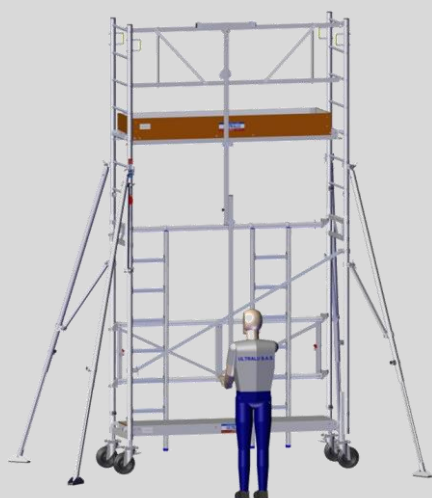
Répéter cette étape pour les 3 autres stabilisateurs.

9. Mise en place des 2 échelles d'accès.



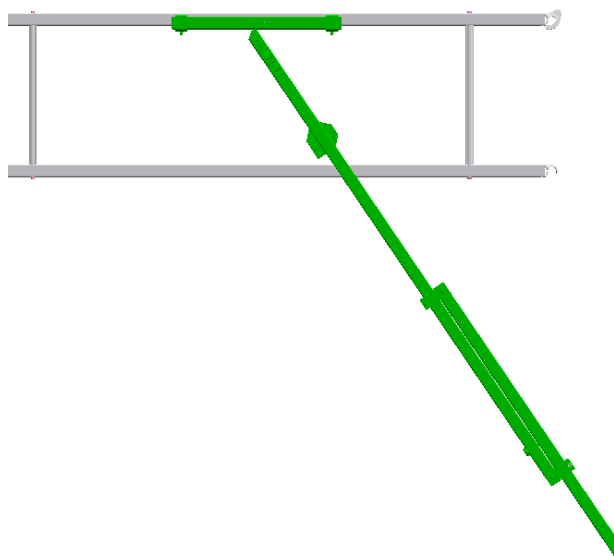
Positionner et centrer sur le PBST 200 les 2 échelles d'accès comme ci-dessous afin de poursuivre le montage.

10. Mise en place des contreventements CV 200EB



Poser le plateau de repos et verrouiller les crochets.

11. Fixer le SECURISSET sur le double garde-corps DG.

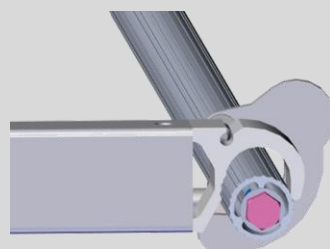


Fixer le securiset sur le double garde-corps DG.

12. Présenter le CV 200 EB comme ci-contre toujours à l'aide du SECURISSET.



13. Mise en place des contreventements CV 200EB (suite)



11-4 Positionner les 4 crochets sur les barreaux des échelles supérieures puis libérer le CV 200 EB du SECURISSET en l'inclinant comme ci-dessous.

Répéter l'étape 11 pour le 2^{ème} CV et verrouiller les 4 crochets permettant une utilisation de l'échafaudage en toute sécurité.

14. Ranger l'échelle d'accès EA 2

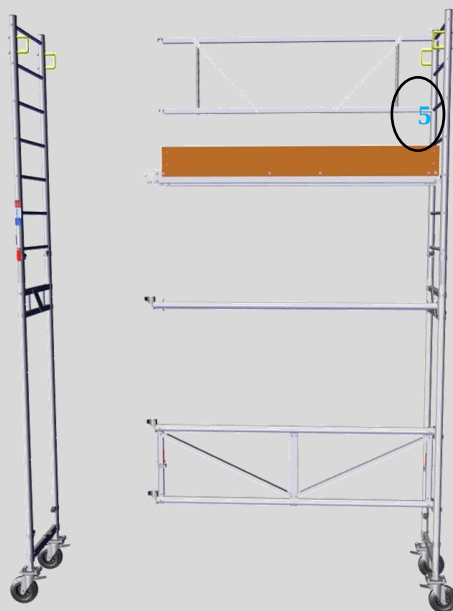
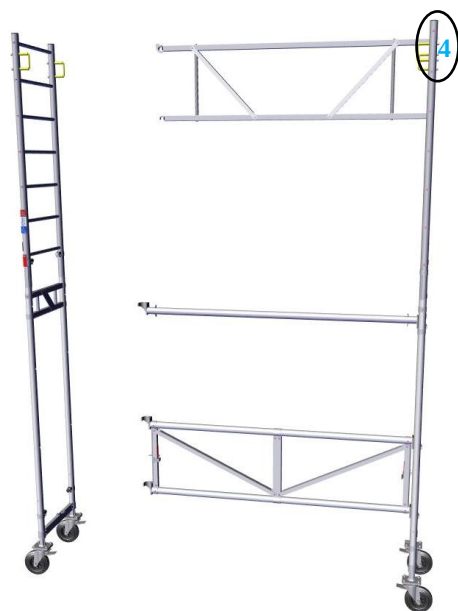
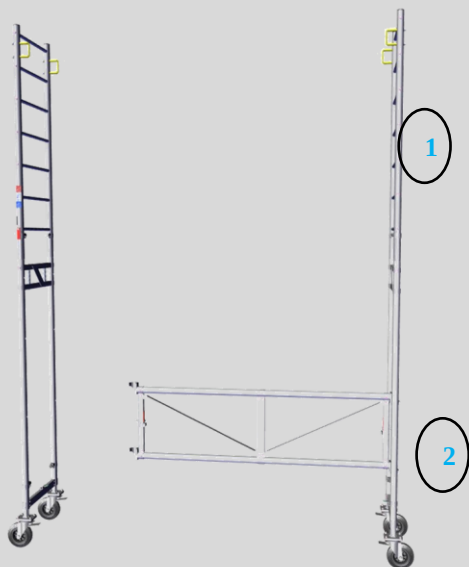


Ranger les échelles EA 2 dans l'ESB 320E en les accrochant à la lisse FL 200

ORDRE DE MONTAGE COUCHE AVEC GRUE

Les précédentes instructions sont à respecter. Seul l'ordre change pour l'utilisation d'une grue.

- 1/ Montage des échelles de base avec les échelles BE 175 et les roues
- 2/ Mise en place du contreventement bas
- 3/ Mise en place de la lisse FL 200
- 4/ Mise en place d'un contreventements CV 200EB
- 5/ Mise en place du plateau PBAT 200



CONSIGNES D'UTILISATION

La mise en place et l'utilisation du matériel d'accès ne peuvent être faites que par des personnes familiarisées avec les présentes instructions. Il est indispensable de suivre strictement ces instructions.

ZONE DE TRAVAIL:

- Ne pas s'approcher de conducteurs nus sous tension
- Le matériel d'accès ne peut pas être en contact avec des liquides et gaz agressifs
- Interdire l'accès du matériel d'accès au public
- Baliser la zone d'implantation du matériel d'accès en cas de circulation de véhicules ou d'engins
- Le matériel d'accès doit être utilisé que sur sol stable et présentant une déclivité inférieure à 3%/

CONTRÔLES A EFFECTUER AVANT UTILISATION :

- Avant utilisation du matériel d'accès toutes les pièces qui le composent, particulièrement les marches d'escalier, l'usure des patins, les roues et l'état du plancher sont à examiner afin de garantir la sécurité du personnel.
- L'accès au matériel d'accès ne peut se faire qu'après contrôle. Toutes les précautions nécessaires contre un déplacement accidentel du matériel d'accès doivent être prises. L'utilisation du produit ne peut avoir lieu qu'après montage complet du produit selon les instructions ULTRALU SAS.
- La fixation du matériel d'accès au sol doit être réalisée avant toute utilisation.
- Vérifier que des facteurs environnementaux n'influencent pas l'utilisation en sécurité du matériel d'accès.
- Respecter les charges admissibles.
- Les forces horizontales ne doivent pas dépasser 20 kg.
- Prendre garde au vent.
- Pour être conforme à la législation, assurez-vous de l'adéquation de la protection en rapport avec l'usage prévu afin de prévenir tout risque de chute.



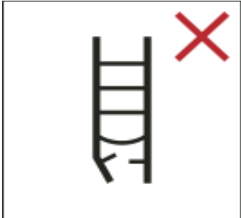
- Les travaux ne sont permis que sur le plateau de travail.
- Il est interdit de charger et de travailler à la fois sur plusieurs plateaux



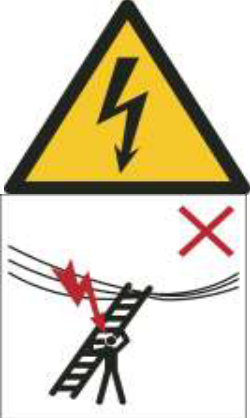
La conformité du montage doit être systématiquement vérifiée. Les vérifications porteront sur :

- les appuis
- le montage
- l'environnement

CONSIGNES D’UTILISATION

Consulter le manuel/la notice d’instructions.	
Examiner le matériel d'accès après la livraison.	
Avant chaque utilisation, vérifier que le matériel d'accès n'est pas endommagée et qu'elle peut être utilisée en toute sécurité.	
Charge totale maximale: ... kg	
Ne pas se pencher.	
Ne pas dresser le matériel d'accès sur un sol souillé.	

CONSIGNES D’UTILISATION

Ne pas porter de chaussures inappropriées à l’utilisation du matériel d'accès.	
Ne pas utiliser d’échelle lorsque votre état de santé ne le permet pas. Certaines pathologies ou médicaments, l’abus d’alcool ou la consommation de drogue peuvent représenter un danger lors de l'utilisation du matériel d'accès.	
Ne pas se tenir trop longtemps sur du matériel d'accès sans observer de pauses régulières (la fatigue représente un risque).	
Prévenir tout endommagement du matériel d'accès lors des transports, par exemple en l’attachant, et s’assurer qu’elle est placée de façon appropriée pour éviter tout dommage.	
S’assurer que le matériel est adaptée à la tâche.	
Avant d’utiliser du matériel d'accès dans un cadre professionnel, il doit être procédé à une analyse des risques respectant la législation du pays d’utilisation.	
En installant le matériel d'accès, prendre en compte les risques de collision, par exemple, collision de piétons, de véhicules ou de portes. Sécuriser les portes (mais pas les issues de secours) et les fenêtres sur le chantier, dans la mesure du possible.	
Avertissement, danger électrique Identifier tout risque électrique sur le chantier, par exemple des lignes aériennes ou autre équipement électrique exposé, et ne pas utiliser le matériel d'accès en cas de risques électriques.Utiliser du matériel non-conducteur pour exécuter les travaux électriques nécessairement sous tension.	
Ne pas modifier la conception du matériel d'accès.	
Ne pas déplacer le matériel d'accès lorsqu’une personne se tient sur celle-ci.	
Matériel d'accès à usage professionnel	

CONSIGNES DE DEPLACEMENT

- Le matériel d'accès ne doit être déplacé que manuellement et sur un sol solide, de niveau, et sans obstacle au sol ou aérien. Ne jamais tracter une plateforme avec un véhicule moteur.
- La vitesse normale de marche d'un homme ne doit pas être dépassée pendant le déplacement.
- La zone de déplacement et ses abords (4,50 m) doivent être libres de toute personne et de tout obstacle.
- Il est interdit de déplacer le matériel d'accès lorsque du personnel ou du matériel se trouve sur celle-ci.

VERIFICATIONS ET STOCKAGE

Lors d'un contrôle visuel régulier, toute pièce :

- Présentant des fissures - ayant été modifiée (perçage, etc ...)
- Présentant une déformation permanente ou tout autre défaut fonctionnel ou d'aspect devra obligatoirement être remplacée.

Après utilisation les composants devront être nettoyés (nettoyeur haute pression).

Le stockage et le transport devront être faits dans des conditions optimales :

- Ne pas jeter les éléments.
- Dans la mesure du possible les éléments seront stockés au sol et à plat.
- Les éléments ne seront pas stockés dans un environnement agressif.

INSTRUCTIONS DE MONTAGE ET D'UTILISATION



- Le montage, le démontage et l'utilisation du matériel d'accès ne peuvent être faits que par des personnes formées aux instructions de montage et d'utilisation.
- Les éléments endommagés, défectueux ou de marques différentes ne doivent jamais être utilisés.
- Lors du montage, il faut prévoir des planchers de montage tous les 3 m. Ces derniers doivent être démontés une fois le montage terminé. La surface de ces planchers doit couvrir la largeur du matériel d'accès.

MISE A NIVEAU



L'opérateur doit s'assurer que le matériel d'accès est monté sur un support stable, capable de supporter le poids de la structure chargée et qu'il est installé parfaitement de niveau.

GARANTIE

Notre matériel d'accès est garanti 5 ans contre tout vice de fabrication, à partir de la date de facturation du fabricant. La garantie commence avec le jour de l'achat (date de facture).

Conditions de garantie :

La garantie de notre matériel se limite à l'échange pur et simple des pièces reconnues défectueuses en nos usines.

La garantie ne s'applique pas :

- Aux détériorations dues au mauvais montage ou au non respect de la présente notice.
- Aux matériels ayant subis des transformations, réparations ou modifications par des tiers.
- Aux pièces d'usure normale.
- Aux pièces qui ne sont pas d'origine

Attention :

ULTRALU décline toute responsabilité pour les matériels d'accès qui ne seront pas :

- Montés et utilisés selon les prescriptions de ce manuel.
- Exclusivement constitués des pièces ULTRALU.

VERIFICATIONS

		RAPPORT DE L'ETAT DE CONSERVATION DU MATERIEL D'ACCES				
Entreprise :		Matériel :				
Nom du vérificateur		Date		Lieu de la vérification		
<i>Points à vérifier</i>		Conforme		Mesure(s) de correction	Conforme après correction(s)	
		Oui	Non		Oui	Non
1	Absence de déformation permanente ou de corrosion des différents éléments composant la plate forme pouvant compromettre sa solidité.					
2	Présence de tous les éléments garantissant la stabilité pour la prochaine utilisation.					
3	Absence de déformation au niveau des trous de verrouillage.					
4	Absence de jeu susceptible d'affecter la stabilité générale.					
5	Absence de toute déformation du plateau ou autre ayant une incidence sur la bonne tenue de ce dernier ou de la planéité de l'ensemble.					
6	Absence d'écrasement localisé autour des perçages.					
7	Absence de fissure et/ou craquelure au niveau des perçages.					
8	Absence de toute coupe ou tout manque matière ne permettant pas de garantir le bon maintien de la plate forme.					
9	Visibilité des indications relatives aux charges admissibles sur la plate forme et absence de charges dépassant ces limites.					
Observations et remarques supplémentaires du vérificateur et contre vérificateur :						
Signature :						

TABLEAU RECAPITULATIF DES EXAMENS A EFFECTUER
POUR CHAQUE VERIFICATION
Selon arrêté du 21 Décembre 2004

Type de vérification	Adéquation	Montage et installation	Etat de conservation	Examen approfondi de l'état de conservation
Vérification avant mise en service				
Vérification avant remise en service				
Vérification journalière				
Vérification trimestrielle				